

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022, 1er TOUR : TAUX DE PARTICIPATION À 17H00

Laon, le 12 juin 2022

A 17h00, le taux de participation au premier tour des élections législatives pour le département de l'Aisne s'élève à 36,80%.

Pour rappel, en 2017, il était de 34,93 % à la même heure.